



MAIRIE DE BOUAFLE

DEMANDE DE LOCATION

(à déposer 2 mois avant la date retenue pour les demandes non prioritaires)

Salle du sous-sol
(100 personnes maxi)

Salle des associations
(20 personnes maxi)

POUR LA DATE DU :

NOM DE L'ASSOCIATION :

NOM – PRENOM :

ADRESSE :

TELEPHONE

MOTIF DE LA LOCATION (pour les fêtes familiales préciser le nom, le prénom et lien de parenté de la personne ou de l'enfant concerné) :

NOMBRE DE PERSONNES :

Fait à Bouafle le

Signature :

Note : cette demande n'est pas un accord, une réponse vous sera adressée sous huitaine.

OBSERVATIONS :

AVIS DU MAIRE-ADJOINT :

Nadine FROMAGEOT